

INSCRIPTION

AU CAP AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS

Vous présenterez la totalité des épreuves dans l'académie de Lyon, qui sera votre seul et unique interlocuteur

Comment s'inscrire ?

- Via internet à l'adresse suivante : <https://ecc.orion.education.fr/inscrintetpro/inscription>
- Cliquer sur : CAP – CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
- Cliquer sur : Lyon
- Session 2021-06- CAP ACADEMIQUE
- Cliquer sur : Suite
- Identification : 001921SA
- Mot de passe : suivi69

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions internet sont ouvertes du :

Jeudi 15 octobre 2020 (09h00) au vendredi 20 novembre 2020 (17h00)

Comment confirmer son inscription ?

Les confirmations d'inscription seront adressées aux candidats après la fermeture du registre des inscriptions. Elles seront à retourner, datées, signées et accompagnées des pièces justificatives dans les meilleurs délais et au plus tard le vendredi 4 décembre 2020.

Aucune inscription ne sera prise en compte à l'issue de la fermeture du serveur.

Les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants :

- Relevé(s) de notes en cas de report et/ou bénéfices,
- Diplôme(s) en cas de dispense d'épreuves,
- Une photocopie, claire et lisible, recto et verso de la carte d'identité.

- ATTENTION : Aucun chèque n'est à fournir.